

ENROULEUR À RAPPEL AUTOMATIQUE (15M)

Référence AG_CRW200



L'ESSENTIEL

- 1 utilisateur
- Ø câble 4,8 mm
- Compatible avec les trépieds de la série AG_TM
- Conforme aux normes EN1496-B et EN360
- Livré avec CE et notice d'utilisation



INFORMATIONS TECHNIQUES

La gamme d'enrouleurs à rappel automatique AG_CRW200 s'adapte à l'ensemble des trépieds de sécurité de la gamme AG_TM.

Cette gamme d'équipements de sauvetage et adaptée aux travaux en espaces confinés et assure la retenue d'une personne en cas de chute. Chaque dispositif antichute est équipé d'une longue câble en acier rétractable automatiquement d'une longueur de 15 mètres.

DÉCLINAISONS

Nombre d'utilisateur	CMU	Longueur de câble (mm)	Ø du câble (mm)	Effort sur manivelle (daN)	Poids (Kg)
1	140 kg	15	4,8	6,4	11



ENROULEUR À RAPPEL AUTOMATIQUE (15M)

Référence AG_CRW200

CONFIGURATIONS POSSIBLES



AG_TM6 + AG_CRW200
+ AG_AT174



AG_TM7 + AG_CRW200
+ AG_AZ017



AG_TM9 + AG_CRW200 +
AG_AT173 + AG_PL101



AG_TM13 + AG_CRW200
+ AG_AT174



AG_TM14 + AG_CRW200
+ AG_AT174



AG_TM12 + AG_CRW200
+ AG_AZ017



AG_TM12-2 + AG_CRW200 +
AG_AZ017

RÉGLEMENTATION

Les trépieds de la série **TM** sont conformes à la norme **EN 795-B**.

La norme EN 795 correspond aux exigences techniques concernant l'équipement de protection individuelle contre les chutes (**EPI**) et les dispositifs d'ancrage. La **classe B** comprend les points d'ancrage temporaires pouvant être facilement retirés et transportables.

SYSTÈME D'ARRÊT DE CHUTE



Système de liaison et de retenue :

Pour un travail en surface, le trépied de sécurité doit être équipé d'une longe de retenue qui empêche l'utilisateur d'accéder à une zone où une chute pourrait se produire.

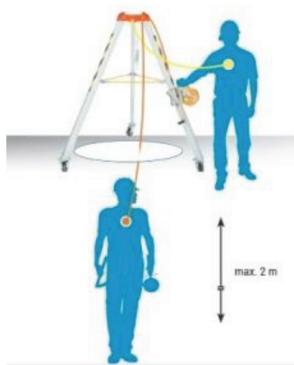
Attention : un système de retenue n'est pas capable d'arrêter une chute.



Système d'arrêt de chute :

Pour un travail en espace confiné disposant d'un moyen d'accès, le trépied de sécurité doit être équipé d'un dispositif anti-chute à rappel automatique constitué d'une longe rétractable constamment en tension.

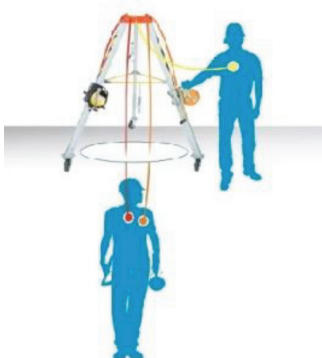
Il doit également être doté d'un dispositif de blocage automatique en cas de chute.



Système de liaison pour tirant d'air < 2mètres :

Il maintient l'utilisateur dans une position appropriée et lui permet d'évoluer librement, en toute sécurité, tout en ayant les mains libres pour réaliser son travail. Attention, un système de maintien au poste de travail n'est pas capable d'arrêter une chute.

Attention : ce dispositif ne doit jamais dépasser deux mètres de longueur.



Système de liaison pour tirant d'air > 2 mètres :

Il permet au travailleur de pénétrer dans des égouts, réservoirs, silos, etc. et de pouvoir, à tout moment être récupéré par le haut. Ce système doit être composé d'un dispositif antichute et d'un treuil de récupération. Ainsi en cas de chute, le blocage est quasi instantané et la distance de chute réduite.